

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le **mardi 5 octobre 2021 à 19 h**, à l'hôtel de ville, en la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie, sous la présidence de M^{me} la mairesse, Louise Gallant.

PRÉSENCES

La mairesse : Louise Gallant

Les conseiller(ère)s :
Sophie Astri, district 1
Claude Lamontagne, district 2
Linda Lalonde, district 3
Éric Jutras, district 4
Guy Lamothe, district 5

Formant le quorum du conseil municipal.

Est également présent : Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
directeur général et secrétaire-trésorier

Absence(s) : Normand Aubin, district 6

234-10-21

1.6 RÈGLEMENT NUMÉRO 1329-2021 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1297-2020 RELATIF AU ZONAGE AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE 3 - « GRILLES DES SPÉCIFICATIONS » DES ZONES U-701 ET CH-207

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement numéro SP-2021-14 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

CONSIDÉRANT QU'une mention est faite par le directeur général et secrétaire-trésorier de l'objet du présent règlement.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Guy Lamothe et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le règlement numéro 1329-2021, intitulé : « Amendement au règlement numéro 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier l'annexe 3 - « Grilles des spécifications » des zones U-701 et CH-207 » ;

Article 1

L'annexe 3 - « Grille des spécifications » de la zone U-701, est modifiée par le retrait, dans la section « Usage principal », de la classe suivante :

« C10 - Commerce artériel et lourd ».

Article 2

L'annexe 3 - « Grille des spécifications » de la zone CH-207, est modifié par l'ajout de l'usage C6-07, dans la section « Usage spécifiquement autorisé », de la classe suivante :

« C6 - Commerce de récréation intérieure ».

Véritable extrait du livre des délibérations
Certifié conforme ce 7 octobre 2021



France Charlebois
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe